

Du lundi 14 février 2018

Spéciale projet de rénovation du Ministre de l'Education nationale

Jean-Michel Blanquer a présenté, ce 14 février son projet de réforme du Baccalauréat avec les évolutions du lycée qui sont envisagées.

A noter :

1. Qu'à la différence des séries générales qui disparaissent les séries technologiques sont maintenues. Avec la possibilité de choisir en voie générale certaines spécialités de la voie technologique
2. Que sur les 40% alloués au Contrôle Continu, 30 points de pourcentage seront obtenus via 3 séries d'épreuves ponctuelles en établissement à partir d'une banque de sujets nationaux, des copies anonymées et des corrections effectuées par des professeurs qui n'ont pas les élèves en cours. **Ce qui n'exclut pas, à priori qu'il s'agisse d'autres professeurs du même établissement pour éviter la circulation des copies**
3. Que l'élève choisira 3 disciplines de spécialités en 1^{ère} et en gardera 2 en Terminale. Ces dernières peuvent être combinées plus largement que dans les propositions de Majeures Mineures du rapport Mathiot
4. Que la semestrialisation n'est pas retenue comme une obligation nationale sans qu'elle soit interdite à l'échelle des établissements.

(en vert ce qui relève de notre commentaire)

Pour plus de détails

Baccalauréat : 1^{ère} session : 2021

Contrôle continu :

40% de la note finale dont 10% liés aux bulletins scolaires et 30% à des épreuves ponctuelles organisées par les établissements d'origine à partir d'une banque nationale numérique de sujets. Les copies seront anonymées et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève. **(Cela peut signifier qu'ils pourront appartenir au même établissement, pour éviter les circulations de copies)**

Ces épreuves pourraient se passer en janvier et avril de Première et en Décembre pour la terminale.

Pour les langues **l'évaluation se fera sur la base des standards européens**. L'écrit sera intégré aux épreuves ponctuelles et l'oral sera évalué en terminale à partir de février et selon les modalités actuelles.

Une harmonisation sera mise en place pour assurer l'égalité entre les candidats.

Epreuves ponctuelles

En Première

Epreuves anticipées de Français écrites et orales, fin juin.

En Terminale

Au retour des vacances de Printemps (dans une logique de prise en compte sur **Parcoursup**.) deux épreuves ponctuelles sur les spécialités choisies

Fin juin :

Une épreuve écrite de Philosophie

Un oral sur un projet préparé depuis la classe de Première lié à une au moins des spécialités choisies. Présentation puis échanges avec le jury.

Au niveau résultats :

Bac obtenu à la moyenne de 10/20 sans notes éliminatoires ou plancher

Système de compensation et mentions maintenu

Oral de rattrapage maintenu

Organisation du lycée

La seconde de 2018 ne connaîtra pas de vrais changements en dehors d'un test numérique de positionnement à l'entrée en Français et en Mathématiques – Un accompagnement personnalisé tout au long de l'année concentré sur l'expression écrite et orale – Une aide à l'orientation pour préparer les choix de première à raison de 54h année.

Première et Terminale Générale

1. Socle commun de culture commune pour tous les élèves :

Français (1^{ère})/Philo (Tale) 4h ; Histoire Géographie (1^{ère} et Tale 3h) ; Enseignement moral et civique (1^{ère} et Tale 0.5h) ; LV1 et LV2 ((1^{ère} 4.5h et Tale 4h), EPS(1^{ère} et Tale 2h), Humanités scientifiques et numériques (**une nouveauté**) (1^{ère} et Tale 2h),

2. Disciplines de spécialités . (4 heures par discipline en première, 6 heures en terminale)

L'élève en choisit 3 en 1^{ère} et en garde 2 en terminale (soit chaque fois 12h au total), parmi :

Arts, Ecologie ; Histoire Géo et Sc Politiques ; Humanités- Littératures et philosophie ; Langues et Littératures Etrangères ; Mathématiques ; Numériques et Sc Informatiques ; Sciences de la Vie et de la Terre ; Sc de l'Ingénieur(horaire spécifique) ; Sc Economiques et Sociales ; Physique-Chimie.

Certaines des spécialités sont communes avec la voie technologique.

A priori, il n'y a pas de couples de disciplines préétablis. Ce sera aux établissements d'organiser l'offre en fonction de leurs moyens

3. Orientation : 1.5h par semaine en 1^{ère} et Tale

4. Enseignements facultatifs 3 heures

Maximum 1 en Première et 2 en Terminale dont

- Mathématiques Expertes pour ceux qui veulent renforcer l'orientation mathématiques d'un couple de disciplines intégrant les Mathématiques
- Mathématiques Complémentaires pour ceux qui ayant pris deux disciplines scientifiques hors Mathématiques en spécialité veulent garder des Mathématiques (ex Physique –SVT en vue des CPGE BCPST ou de Médecine) mais aussi ceux qui auraient choisi des couples sans Mathématiques comme SES -Histoire-Géographie et souhaitant garder un enseignement Mathématique.

Premières et Terminales Technologiques

Les séries actuelles sont maintenues.

Toutes les séries bénéficient d'enseignements communs :français, philosophie, histoire géographie, enseignement moral et civique,langues vivantes 1 et 2, éducation physique et sportive.

Ces derniers sont complétés, en fonction des séries, par des mathématiques, de la physique chimie, et

STMG Sciences et technologies du management et de la gestion

Un enseignement spécifique au choix en terminale : gestion et finance, mercatique, ressources humaines et communication, système d'information de gestion ; enseignements facultatifs

STL Sciences et technologies de laboratoire

Enseignements spécifiques : chimie-biochimie-sciences du vivant,mesure et instrumentation, biotechnologies, sciences physiques et chimiques en laboratoire ; enseignements facultatifs

STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués

Design et arts appliqués ; enseignements facultatifs

TMD Techniques de la musique et de la danse

Option instrument, option danse ; enseignements facultatifs

ST2S Sciences et technologies de la santé et du social

Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie humaines ; enseignements facultatifs

STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

Enseignements technologiques transversaux ; une spécialité au choix : architecture et construction, énergies et environnement, innovation technologique et écoconception, systèmes d'information et numérique ; enseignements facultatifs

STHR Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

Économie et gestion hôtelière, sciences et technologies des services, sciences et technologies culinaires, alimentation-environnement ; enseignements facultatifs

[Accéder au dossier de presse complet](#)